

Lettre d'information N°3

Commission Sanitaire Caprine

Janvier 2015



Parasitisme

Usage des antiparasitaires

La maîtrise du parasitisme des caprins repose d'abord sur une bonne gestion de leur exposition aux parasites, que ce soit pour les strongles digestifs au pâturage, ou pour les coccidies en bâtiment. Les antiparasitaires sont souvent indispensables en complément pour diminuer le niveau d'infestation des animaux et ralentir le cycle de multiplication des parasites.



Le choix des molécules utilisées est limité par une très faible disponibilité des médicaments vétérinaires allopathiques sur le marché et la rareté des études scientifiques sur l'efficacité et l'innocuité des produits dits « alternatifs » contre les parasites. Le choix du moment du traitement et des animaux à traiter, de la dose et la voie d'administration sont des questions souvent complexes qui s'imposent pour la réussite du traitement.

Une enquête descriptive sur les pratiques conventionnelles et alternatives de gestion des strongles dans les élevages de Poitou-Charentes au pâturage a été menée par l'Anses-Niort. Ref : [thèse vétérinaire Agathe Chartier](#). Un sondage a également été réalisé lors du salon Caprinov auprès d'éleveurs ne pratiquant pas tous le pâturage.

Plusieurs points ressortent de ces enquêtes :

- Traitement contre les strongles en zéro-pâturage : les chèvres n'étant exposées qu'à des parasites peu pathogènes, ces traitements ne sont souvent pas justifiés.
- Utilisation des benzimidazoles : ces molécules sont souvent utilisées en raison de leur temps d'attente lait nul, mais attention ces TA ont été ré-évalués à la hausse en 2014 (cf. tableau 1). D'autre part, leur efficacité doit être vérifiée par un test de réduction de l'excrétion fécale avec un vétérinaire car la résistance des strongles aux benzimidazoles est très fréquente en élevage caprin (de 75% à 100% des élevages selon les études).

Tableau 1 : Nouveaux temps d'attente pour des spécialités à base de benzimidazoles

Temps d'attente	Panacur ND	Synanthic ND /Oxfénil ND	Rintal ND
Lait	8,5 jours	14 jours	9,5 jours
Viande et abats	16 jours	28 jours	17 jours

- Utilisation de l'éprinomectine par voie orale : les produits disponibles sont prévus pour une application cutanée, sont efficaces à la dose de 1 mg/kg (double de la dose prescrite pour les bovins) et imposent un temps d'attente lait forfaitaire de 7 jours.

Rédigé par Nicolas EHRHARDT (animateur OMACAP, BRILAC) et Carine PARAUD (Anses-Laboratoire de Niort)

La lettre d'information vise à partager les informations échangées au sein de la commission sanitaire caprine du Grand-Ouest, réunissant Anses-Niort, Chambre d'agriculture, Conseil Elevage, DDCSPP79, GDS, GTV, LASAT, syndicats caprins, interprofession et laiteries de la région Poitou-Charentes et des départements limitrophes. Elle informe sur l'actualité sanitaire caprine : réglementation, résultats de travaux récents, événements sanitaires, formations et ateliers techniques...

